

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Dominique tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **lundi 11 décembre 2017** à compter de **19 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Hugo Mc Dermott, conseiller
Madame Stéphanie Lambert, conseillère
Madame Marie-Josée Beauregard, conseillère
Monsieur Jean-François Morin, conseiller
Madame Lise Bachand, conseillère
Monsieur Vincent Perron, conseiller
Monsieur Robert Houle, maire

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Robert Houle.

Est également présente :

Madame Christine Massé, directrice générale et secrétaire-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. **AVIS DE CONVOCATION**
2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
4. **PRÉSENTATION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018**
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES AU BUDGET 2018**
6. **ADOPTION DU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2018**
7. **LEVÉE DE LA SESSION**

1. AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation de la présente session a été signifié à tous les membres du Conseil, tel que requis à l'article 153 du Code municipal.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Robert Houle, ouvre la séance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-195

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Vincent Perron

APPUYÉ DE : le conseiller Jean-François Morin
et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PRÉSENTATION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

Les élus prennent connaissance des documents relatifs au budget 2018.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES AU BUDGET 2018

Une période de questions est mise à la disposition des personnes présentes pour entendre leurs commentaires et/ou questions relatives au budget 2018.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-196

6. ADOPTION DU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2018

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Marie-Josée Beaugard

APPUYÉE DE : le conseiller Hugo Mc Dermott

et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018, conformément à l'article 954 du Code municipal.

RECETTES

Taxes sur la valeur foncière	2 151 829 \$
Taxes sur une autre base	776 423 \$
Paiement tenant lieu de taxes	21 000 \$
Transferts de fonctionnement	171 237 \$
Services rendus org. mun.	132 070 \$
Imposition de droits	106 500 \$
Amendes et pénalités	25 000 \$
Intérêts	20 945 \$
Redevances Carrières et sablières	110 400 \$

DÉPENSES

Administration générale	504 611 \$
Sécurité publique	660 842 \$
Transport voirie	830 147 \$
Hygiène du milieu	926 794 \$
Santé et bien-être	3 000 \$
Aménagement et urbanisme	121 044 \$
Loisirs et culture	647 285 \$
Frais de financement	37 676 \$
Crédit taxes foncières	8 500 \$
Remb. dettes à long terme	314 785 \$
Amortissements	- 754 810 \$
Immobilisations	88 840 \$
Affectations	126 690 \$

TOTAUX **3 515 404 \$**

3 515 404 \$

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-197

7. LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour de cette séance ordinaire du Conseil municipal étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Vincent Perron

APPUYÉ DE : le conseiller Jean-François Morin

et résolu à l'unanimité :

DE LEVER cette séance à 19 h 15.

ADOPTÉE

Robert Houle
Maire

Christine Massé
Directrice générale et secrétaire-trésorière